



Du 17 au 19 février 2014, il s'est tenu, dans la salle de conférence de l'hôtel la Falaise, à Douala – Cameroun, l'atelier sur les orientations stratégiques du REPALEAC (Réseau des Populations Autochtones et Locales pour la gestion durable des Ecosystèmes forestiers d'Afrique Centrale). Cet atelier a été organisé par le REPALEAC en collaboration avec la Conférence sur les Ecosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale (CEFDHAC) et la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), avec l'appui technique et financier de la Coopération Allemande (GIZ) et de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).

L'atelier a regroupé une trentaine de participants parmi lesquels, les membres du bureau de coordination du REPALEAC ; les coordonnateurs nationaux et points focaux REPALEAC accompagnés d'un membre du réseau national de huit pays à savoir : le Burundi, le Cameroun, le Congo, le Gabon, la RCA, la RDC, la Rwanda et le Tchad ; le Président de la CEFDHAC ; l'ambassadeur des Populations Autochtones au FIPAC ; la GIZ ; l'UICN ; le BIT ainsi que d'autres participants (chercheur, consultant).

L'objectif global de l'atelier était de définir des orientations stratégiques susceptibles d'améliorer la vision et la mission du REPALEAC.

Plus spécifiquement, il s'est agi de :

- y informer les participants sur la vision, la mission et les objectifs de la CEFDHAC : les liens entre la CEFDHAC et le REPALEAC ;
- y peaufiner la vision et la mission du REPALEAC ;
- y identifier les thématiques prioritaires pour la population autochtone et locale au niveau de la sous-région ;
- y finaliser la feuille de route et le plan d'action du REPALEAC ;
- y positionner le REPALEAC sur le FIPAC.

Avant le démarrage des travaux de l'atelier, une prière a été faite par l'honorable Libérate NICAYENZI du Burundi puis une minute de silence a été observée en mémoire du feu frère Amadou de la RCA. Par la suite, la cérémonie d'ouverture a été abordée. Elle était ponctuée par trois allocutions :

- x Le mot de bienvenue du représentant de l'UICN (Agence de Facilitation), Mme JEPANG Camille : Dans son mot de circonstance, elle a exprimé son plaisir de prendre la parole au nom de l'UICN pour adresser ses remerciements au Coordonnateur du REPALEAC ainsi la m5 Td222Ue ae



Les membres ont reconnu à l'unanimité que l'esquisse de plan d'action existante avait besoin d'être orientée et complétée. C'est ainsi qu'en travaux de groupes et en plénière ce document a été enrichi et amendé. L'ossature du plan d'action est organisé autour de cinq (05) thématiques prioritaires ou axes arrêtés par le REPALEAC à savoir : Tenure foncière ; REDD+ / Changements Climatiques ; APA et biodiversité; Communication ; Arrimage du REPALEAC à international. Au terme des travaux le plan d'action

En ce qui concerne la participation des membres du REPALEAC au FIPAC, après réflexion les délégués du REPALEAC ont suggéré que les fonds PACEBCO / CEFDHAC destinés pour la participation des PA au FIPAC 3 soient utilisés pour la participation de la délégation Rwandaise.

A l'issue des échanges et débats fructueux, les participants ont relevé les défis ci-dessous qui constituent les obstacles pour une meilleure opérationnalisation du REPALEAC :

™ L'inertie dans le travail des animateurs des organes du REPALEAC, mise en place à Brazzaville en janvier 2013, à l'occasion de son assemblée générale électorale.

™ La non mise en œuvre des activités urgentes de la feuille de route du REPALEAC.

™ Le non redynamisation du système de communication au sein du REPALEAC caractérisé par un déficit d'information entre la coordination régionale et les réseaux nationaux.

™

- 9 Appuyer le REPALEAC sur le plan institutionnel et fonctionnel (légalisation des textes du REPALEAC par l'UICN).
- 9 Accompagner le REPALEAC pour la mise en œuvre de sa feuille de route.

L'atelier s'est achevé par les mots de clôture du Coordonnateur du REPALEAC (M. MESSE Venant) et du Président du CPR de la CEFDHAC (Hon. ESSOLA ETOA Louis Roger).

Fait à Douala, le 19 février 2014

Les participants

